

DÉBITEUR(S)
Nom du ou des propriétaires et adresse postale.

TAUX
Taux de la taxe foncière par 100 \$ de valeur imposable établi selon la catégorie d'immeuble.

BASE D'IMPOSITION
La valeur imposable de votre propriété servant de base au calcul des taxes.

RÉFÉRENCE
Numéro de règlement municipal sur les taxes.

DESCRIPTION DE LA TAXE
Différentes catégories d'immeubles :

- Résiduel (résidentiel) ou taux de base
- Six logements ou plus
- Non résidentiel
- Terrain vague desservi

Note: Le compte de taxes indique de façon séparée le montant que vous payez à l'Agglomération de Montréal et le montant de vos taxes qui est payé et utilisé directement à VMR pour des services à notre communauté.

GE
Voir les codes ci-dessous.

MESSAGE
Votre compte de taxes peut être acquitté de plusieurs façons:

-Par la poste
Par chèques postdatés à la date limite de chaque échéance ou mandat bancaire ou mandat postal libellés à l'ordre de la Ville de Mont-Royal. N'oubliez pas d'inclure les coupons détachables correspondant aux dates d'échéances de paiement.

N.B. Prévoir un délai de livraison suffisant puisque le paiement sera porté à votre compte le jour de la réception par la Ville ou à la date inscrite sur le chèque si celui-ci est postdaté.

-En personne
Dans les succursales de la Banque Nationale et dans les institutions financières participantes.

ou

au comptoir de service de l'hôtel de ville en payant comptant, Par chèque ou par INTERAC. Le comptoir est ouvert de 9 h à 16 h 30 du lundi au vendredi et est fermé lors des jours fériés. Vous pouvez également déposer votre enveloppe comprenant vos chèques et les coupons détachables dans la chute à courrier, située sur la façade de l'hôtel de ville.

N.B. Le paiement sera porté à votre compte le jour de la réception par la Ville ou à la date inscrite sur le chèque si celui-ci est postdaté.

-Par mode électronique
Sur le site Internet ou au guichet automatique de la Banque Nationale ou dans la plupart des institutions bancaires.

N.B. Si vous effectuez votre paiement par Internet ou au guichet automatique, veuillez prévoir un délai suffisant pour que ce paiement parvienne à temps, à la Ville et ainsi éviter les frais d'intérêt et la pénalité.



Ville de Mont-Royal

Période d'imposition du 2023-01-01 au 2023-12-31 /
Taxation period from 2023-01-01 to 2023-12-31

Adresse / Address
1912, avenue Wicksteed, Ville Mont-Royal

Matricule / File number
9340-99-9989-9000-0000 (F)

Cadastre(s) et n° de lot / Cadastre(s) and lot no.
7820442

N° compte / Account no. Date N° certificat / Certificate no.
2011-0002012 2023-01-25

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2023 / MUNICIPAL TAX ACCOUNT 2023

Propriétaire(s) / Owner(s)

CHARLES MORISSON
EVELYN ROYAL
1912, AVENUE WICKSTEED
VILLE DE MONT-ROYAL (QUÉBEC) H3R 1R7

Détail des taxes / Taxes detail

Description de la taxe / Tax description	Référence / Reference	Base d'imposition / Tax Base	Valeur imposable / Taxable value	Taux / Rate	% taux / Rate %	Montant / Amount
GE - Taux de base - Agglomération - MTL	1404-23	Évaluation	414 200	0.3427\$	100	1419,46
GE - Taux de base - Services - VMR	1404-23	Évaluation	414 200	0.1485\$	100	615,09

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi /
General Tax may be paid in many instalments according to the law

R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements /
Other Tax than general or compensation that may be paid in several instalments according to a local law

U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements /
Tax or compensation that can not be paid in several instalments

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité /
Tax applicable to all taxable properties in the municipality

S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité /
Tax applicable to properties located in a specific sector of the municipality

B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée /
Tax applicable to properties for specific works

Échéance(s) et paiement(s) / Due date(s) & Payment(s)

N° réf. pour paiement / Ref. no. for payment	Échéance(s) / Due date(s)	Montant / Amount
9240-15-0203-1-001-0081	1) 2023-02-24	1 017,27 \$
Mode de paiement inscrit au dossier / Payment method recorded in your file	2) 2023-05-25	1 017,27 \$

Les montants des échéances seront payés par votre créancier hypothécaire : Banque Nationale du Canada
Centre de traitement des prêts hypothécaires
N° du prêt : 7872650

Après échéance(s) / After due date(s)
Taux d'intérêt annuel / Interest year rate 0%

Date de calcul (arrérages, intérêts et pénalité) /
Calculation date (arrears, interest and penalty)
2023-02-24

Taxes courantes / Current taxes	2 034,54
Arrérages / Arrears	0,00
Intérêts / Interest	0,00
Pénalité / Penalty	0,00

Crédit / Credit 0,00
Total à payer / Amount due 2 034,54 \$

Message(s)

Débiteurs
Ce compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) plus haut et à d'autres codébiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation.

Mode de paiement

Voici les façons d'acquitter votre compte de taxes:
- Paiement électronique (Internet)
- À la Banque Nationale du Canada et dans certains établissements financiers
- Chèque en dollars canadiens tiré d'un compte bancaire canadien
- Argent comptant
- Paiement Interac (accepté à l'hôtel de ville seulement)

Lieu du paiement
Hôtel de Ville - Ville de Mont-Royal
90, avenue Roosevelt
Mont-Royal, Québec
H3R 1Z5

Paiement par chèque
Veuillez libeller votre chèque à: Ville de Mont-Royal

Veuillez joindre le ou les coupon(s) de paiement avec vos chèques. Si vous effectuez un paiement unique, veuillez inclure les 2 coupons à votre envoi.

Si vous utilisez la poste, veuillez prévoir un délai de livraison suffisant puisque le paiement sera porté à votre compte le jour de sa réception par la Ville de Mont-Royal, ou à la date inscrite sur le chèque si celui-ci est postdaté.

AUCUN RAPPEL D'ÉCHÉANCE NE SERA TRANSMIS POUR LE DEUXIÈME VERSEMENT

1		2	
Ville de Mont-Royal CHARLES MORISSON 1912, avenue Wicksteed, Ville Mont-Royal		Ville de Mont-Royal CHARLES MORISSON 1912, Avenue Wicksteed, Ville Mont-Royal	
N° réf. pour paiement / Ref. no. for payment	9240-15-0203-1-001-0081	N° réf. pour paiement / Ref. no. for payment	9240-15-0203-1-001-0081
SIPC	Taxes courantes / Current taxation 1 017,27	SIPC	Taxes courantes / Current taxation 1 017,27
N° compte / Account no.:	0,00	N° compte / Account no.:	0,00
Échéance / Due Date 2023-02-24	Total à payer / Amount due 1 017,27 \$	Échéance / Due Date 2023-05-25	Total à payer / Amount due 1 017,27 \$
Mode de paiement inscrit au dossier / Payment method recorded in your file Créancier hypothécaire	N° contrôle -01-	Mode de paiement inscrit au dossier / Payment method recorded in your file Créancier hypothécaire	N° contrôle -02-

VEUILLEZ JOINDRE LE COUPON AVEC VOTRE PAIEMENT / ENCLOSE THE COUPON WITH YOUR PAYMENT

VOTRE COMPTE DE TAXES DE LA VILLE DE MONT-ROYAL EXPLIQUÉ

UNITÉ D'ÉVALUATION
Renseignements sur l'immeuble.

NO DU COMPTE
Votre numéro de compte.

DATE D'ENVOI
La date à laquelle la facture a été établie.

TAUX D'INTÉRÊTS / TAUX DE PÉNALITÉ
Taux d'intérêt et de pénalité s'appliquant sur tout solde impayé à la date d'échéance.

TAXES COURANTES
Montant de taxes pour l'année financière.

ARRÉRAGES / INTÉRÊTS / PÉNALITÉS / CRÉDIT
Cette section indique les sommes à payer ou les crédits à recevoir par le contribuable, correspondant à des transactions antérieures à la date d'envoi du compte de taxes.

Il peut s'agir notamment de montants relatifs aux taxes foncières, à la consommation d'eau et aux droits de mutations immobilières.

TOTAL À PAYER
Montant total de taxes foncières à payer.

SECTION COUPONS DÉTACHABLES

COUPON N° 1 - Échéance
Date d'échéance du 1er versement.

Joindre ce coupon à votre chèque pour effectuer le premier versement si vous avez décidé de vous prévaloir du paiement de vos taxes en deux versements égaux.

COUPON N°1 - VERSEMENT DÛ
Ce montant constitue le premier versement à effectuer.

COUPON N° 2 - Échéance
Date d'échéance du 2e versement.

Joindre ce coupon à votre chèque pour effectuer le deuxième versement si vous avez décidé de vous prévaloir du paiement de vos taxes en deux versements égaux.

COUPON N°2 - VERSEMENT DÛ
Ce montant constitue le deuxième versement à effectuer.